

DOSSIER DE CANDIDATURE

« FORMATION INITIALE »
SESSION DU 01/10/2012 AU 13/09/2013

DUT

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

OPTION RESSOURCES HUMAINES

ANNEE SPECIALE 2012/2013

1 photo

(à coller ici)

ETAT CIVIL

NOM NOM MARITAL

PRENOM

DATE DE NAISSANCE |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|_| LIEU DE NAISSANCE

DEPARTEMENT |_|_| PAYS

NATIONALITE.....

ADRESSE

.....

CODE POSTAL |_|_|_|_|_| VILLE

 PERSONNEL  MOBILE

 PERSONNEL@.....

DIPLOME PREPARE EN 2011/2012

.....
.....

POURSUITE D'ETUDES

ÊTES-VOUS CANDIDAT A D'AUTRES POURSUITES D'ETUDES ? OUI NON

SI OUI, VEUILLEZ PRECISER LES INTITULES DES FORMATIONS ET LES ETABLISSEMENTS CONCERNES :

.....
.....
.....

VOS ETUDES ET VOS DIPLOMES

Vous décrirez votre cursus en commençant par votre classe de terminale et en terminant par le diplôme actuellement préparé ou par le dernier diplôme obtenu. En cas d'interruption de vos études, vous indiquerez les activités exercées.

BACCALAUREAT (OU TITRE EQUIVALENT)

Année d'obtention	Série	Académie ou pays	Mention

VOTRE CURSUS D'ETUDES DEPUIS LE BACCALAUREAT

Année	Classe	Diplôme préparé (ou autre activité)	Etablissement	Diplôme obtenu Oui/Non

STAGES, SEJOURS, EXPERIENCES PROFESSIONNELLES DIVERSES

Dates et durée	Nom et adresse de l'organisme/l'employeur	Fonctions occupées	Diplômes éventuels

DATE : SIGNATURE DU CANDIDAT :

Signature de l'étudiant attestant l'exactitude des renseignements transmis

CONSTITUTION DU DOSSIER

NOUS VOUS RAPPELONS QUE POUR SE PRESENTER A L'ANNEE SPECIALE DU DUT GEA OPTION RH, IL FAUT DEJA AVOIR VALIDE UNE ANNEE DE LICENCE.

<p><i>JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES PIECES SUIVANTES :</i> <i>(tous ces documents devant faire l'objet d'un même envoi)</i></p> <ul style="list-style-type: none">- 1 photo (collée en 1^{ère} page du dossier)- 1 lettre de motivation justifiant le choix de la filière GEA option RH en année spéciale- 1 copie du dossier scolaire de Terminale- 1 copie du relevé de notes obtenues au Baccalauréat- 1 copie des attestations de réussite ou de diplômes pour toutes les formations suivies depuis le baccalauréat, ainsi que les relevés de notes- 2 enveloppes timbrées libellées à vos nom et adresse- pour les <u>candidats étrangers</u> : une attestation du Service Culturel de l'Ambassade de France justifiant de votre maîtrise de la langue française.	<p><i>DOSSIER DUMENT COMPLETE, DATE ET SIGNE</i> <i>A RETOURNER AU PLUS TARD LE 24 SEPTEMBRE 2012</i> <i>(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI), A</i></p> <p>IUT PARIS DESCARTES DEPARTEMENT GEA ANNEE SPECIALE – MONSIEUR CHANEZ 143 AVENUE DE VERSAILLES - 75016 PARIS</p> <p>TOUT DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU A L'IUT APRES LA DATE INDIQUEE NE POURRA PAS ETRE EXAMINE NI SOUMIS AUX JURYS D'ADMISSION.</p> <p><i>POUR TOUT RENSEIGNEMENT :</i> ☎ 01 42 86 49 18 ✉ dut-fc-gea@iut.parisdescartes.fr</p>
--	--

A NOTER

L'ORIGINAL DE TOUS LES DOCUMENTS CI-DESSUS SERA DEMANDE LORS DE L'INSCRIPTION DEFINITIVE.

DE PLUS, NOUS VOUS RAPPELONS QU'EN VERTU DE L'ARTICLE 40 DU DECRET 92-657 DU 13 JUILLET 1992 RELATIF A LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE, LES SANCTIONS EN CAS DE FRAUDE PEUVENT ALLER DE L'AVERTISSEMENT A L'EXCLUSION DEFINITIVE DE TOUT ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR. ET AUSSI QU'EN APPLICATION DE L'ARTICLE 441-2 DU CODE PENAL, « LE FAUX COMMIS DANS UN DOCUMENT DELIVRE PAR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE AUX FINS DE CONSTATER UN DROIT, UNE IDENTITE OU UNE QUALITE OU D'ACCORDER UNE AUTORISATION EST PUNI DE CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT ET DE 75 000 EUROS D'AMENDE ».

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE DE SELECTION

LA PROCEDURE DE SELECTION AURA LIEU DE FEVRIER A SEPTEMBRE.

LA DECISION DU JURY EST SOUVERAINE. AUCUN CAS NE PEUT ETRE REVISE ET QUELLE QUE SOIT LA DECISION DU JURY, AUCUN DOSSIER NE SERA RETOURNE.